DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2025/2026

Validées par le Comité Directeur du 23/05/2025

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2025/2026

DISPOSITIONS FINANCIÈRES FÉDÉRALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball

Se reporter aux Dispositions Financières de la FFBB

DISPOSITIONS FINANCIÈRES RÉGIONALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball

Se reporter aux Dispositions Financières de la Ligue AuRA

DISPOSITIONS FINANCIÈRES DÉPARTEMENTALES

Paiement au Comité Départemental Loire Basketball

COTISATION DÉPARTEMENTALE	
Club de moins de 50 licenciés	150.00€
Club de plus de 50 licenciés	190.00€
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL : ENGAGEMENT + PACTE DES OFFICIELS 2024	
Senior PR et D2	150.00€
+ Droit à la formation des officiels : Engagements Senior PR et D2	50.00€
Senior D3 et D4	130.00€
+ Droit à la formation des officiels : Engagements Senior D3 et D4	20.00€
U20 / U18F / U17M / U15 / U13	100.00€
+ Droit à la formation des officiels : Engagements Jeunes	20.00€
Jeunes U13 à U18 (3ème phase uniquement)	50.00€
Engagement 1e phase Ligue	20.00€
Mini-Basket U9/U11 (incluant Fête du Mini-Basket)	60.00€
Section Baby-Basket U7 (participation plateaux et Fête du Baby-Basket)	20.00€
Coupe Pierre Maisonnial	50.00€
+ Fonds de développement à l'arbitrage	20.00€
Coupes Annexes	20.00€
+ Fonds de développement à l'arbitrage	15.00€
Coupe de la Loire Noël Grange	20.00€
+ Fonds de développement à l'arbitrage	10.00€

LICENCES

Les groupements sportifs doivent régler au Comité les sommes réclamées par le Trésorier Général dans les 8 jours suivant la réception des factures.

Le règlement des licences se fait en 4 fois :

- 1er acompte - 15 septembre de la saison en cours
- 2ème acompte - 15 octobre de la saison en cours
- 3ème acompte - 15 décembre de la saison en cours
- Solde - 15 mars de la saison en cours

Pour les clubs qui le souhaitent, possibilité de prélèvement sur 10 mois. Prendre contact avec la trésorerie.

Les Clubs n'ayant pas réglé les factures Comité dans un délai d'un mois après leur édition, seront soumis à une pénalité forfaitaire de 50.00€ pour ouverture de dossier et d'une majoration de 10% du montant impayé.

PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Trésorier - Correspondant non licenciés à la première journée de la saison	50.00€
Changement de joueur brûlé par la commission sportive	12.00€
Feuille incomplète ou non conforme	10.00€
Absence Délégué de club séniors PR et jeunes PH/D1	50.00€
Absence Délégué de club autre cas	30.00€
Absence d'entraîneur majeur licencié sur la feuille de marque	30.00€
Absence d'entraîneur licencié sur la feuille de marque	30.00€
Feuilles de match non transmises	
Feuille de match en retard (S+2) – 1ère demande au BO	30.00€
Feuille de match en retard (S+3) – 1er rappel au BO	20.00€
Feuille de match en retard (S+5) – 2e rappel au BO	Match perdu
Ces trois pénalités sont cumulables	
Divers	
Liste de joueurs brûlés hors délais ou définie par commission sportive	50.00€
Dérogation hors délai sans justificatif (moins de 3 semaines)	25.00€
Rencontre perdue par pénalité – Seniors – U20 – U18F – U17M	45.00€
Rencontre perdue par pénalité – U15 – U13 – Mini-Basket	25.00€
Pénalité administrative	25.00€
Statut de l'entraîneur	
Absence au Colloque de début de saison Entraîneur U15 – U13	100.00€
Non respect du taux de présence du Manager déclaré	100.00€
Non déclaration du Manager et/ou du changement de Manager	20.00€
Licence manquante Senior – U20 – U18F – U17M (maxi 75€ par match)	15.00€
Licence manquante U15 – U13 – Mini-Basket (maxi 50€ par match)	10.00€
Réclamation – Pose de la réclamation	160.00€
Réclamation – Remboursement en cas de bien fondé	80.00€
Si match à rejouer : Frais d'arbitrage à la charge du comité en cas de rencontre à désignation – à la charge des deux clubs dans les autres cas	
Absence à l'Assemblée Générale	150.00€
Fautes : FT G1 & FDSR infligées en compétitions départementales	
- 1ère Faute	30.00€
- 2e Faute	75.00€
- 3e Faute	125.00€
- 4e Faute	150.00€
- 5e Faute	300.00€

INDEMNITÉS OFFICIELS

Indemnité arbitre de rencontre Championnat U13	28.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U15	29.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U18	30.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat U21	31.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors D3 et D4	31.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors D2	32.00€
Indemnité arbitre de rencontre Championnat Seniors PR	34.00€
Indemnité Ref 3x3 (la journée)	50.00€
Frais de juge unique	15.00€ + IK
Montant de l'indemnité kilométrique officiels fixé par la FFBB	0.40€
VENTES DIVERSES	
Livret Technique : 7-11 ans – 11-13 ans	35.00€
STAGES DIVERS	
Formation des officiels (Cf. « Plan Officiels 2024 »)	Inclus dans les engagements
Formation de cadre (par délégation de la Ligue)	Cf. Ligue
FRAIS DIVERS	
Frais de délégué par rencontre à la demande du Comité et à la charge du Comité	10.00€ + IK
Frais de délégué par rencontre à la demande et à la charge des clubs	20.00€ + IK
Frais de délégué par rencontre à la demande de l'observatoire des incivilités du Comité et à la charge du ou des clubs	20.00€ + IK
Montant de l'indemnité kilométrique de déplacement bénévoles	0.40€
LOCATIONS & CAUTIONS DIVERSES	
Caution prêt de l'arche gonflable	150.00€
Location structure gonflable	50.00€
Caution prêt de la structure gonflable (par ½ terrain)	1000.00€
Location terrain 3x3 mobile + panier remorque (clubs rattachés)	300.00€
Location terrain 3x3 mobile + panier remorque (hors clubs rattachés)	600.00€
Location terrain 3x3 mobile + panier remorque (établissement non affilié FFBB)	1000.00€
Caution terrain 3x3 mobile + panier remorque	5000.00€
Caution prêt de panneaux de Mini Basket (par panneau)	300.00€
Location salle réunion Comité (la demi-journée)	80.00€